

Burundi : l'expert de l'ONU s'inquiète des exécutions extrajudiciaires

@rib News, 23/05/2011 â€“ Source RFIL l'expert indépendant des Nations Unies pour les droits de l'homme au Burundi a déclaré, vendredi 20 mai 2011, au cours d'une conférence de presse organisée au terme d'une visite de cinq jours au Burundi, la recrudescence des cas d'exécutions extrajudiciaires en 2011. De plus, les enquêtes sur des cas révolus en 2010 n'ont pas encore abouti, malgré la création d'une commission d'enquête depuis plus de sept mois. « La commission d'enquête judiciaire, établie par le procureur général en octobre 2010, devait enquêter sur les neuf cas ont été enregistrés jusqu'à la création de cette commission. Mais cette commission a tardé en fait à fonctionner, cette commission a commencé à travailler uniquement à la fin du mois dernier, au début avril », a déclaré Fatsah Ouguz. « J'ai également exprimé mon inquiétude et ma préoccupation quant à la recrudescence des cas d'exécutions extrajudiciaires qui ont été enregistrés depuis le début de cette année 2011 ». a déclaré l'expert indépendant de l'ONU. « Il y a quatre cas qui sont imputables aux Forces de Défense Nationales. Il y a trois cas qui sont imputables à la fois à la Police nationale du Burundi et au Service national de renseignement, et enfin deux cas imputables uniquement à la Police nationale burundaise », a précisé Fatsah Ouguz. « J'ai rencontré le Procureur général de la République qui a établi cette commission et je lui ai demandé quelle était la situation et je lui ai indiqué qu'il serait souhaitable que cette Commission se saisisse également de ces violations. Mais il m'a répondu que le mandat était circonscrit aux violations de 2010 », a encore déclaré l'expert indépendant de l'ONU.